

Des boîtes à l'euphorie-La DSFM s'installe dans une nouvelle routine

Veillez noter la correction apportée à notre nouvelle adresse :
Direction des services aux familles des militaires
Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes
1600 chemin Star Top
Ottawa (Ontario) **K1A 0K2**



maintenant de retour de vacances et a déployé des efforts concertés au déballage; nous sommes maintenant bien installés dans notre espace de travail. Comme le montrent les photos, nous vivons dans le monde des postes de



posons de plus d'une salle de conférence; il s'agit donc d'une amélioration marquée. Les demandes de financement arriveront sur nos

Cela n'a rien à voir avec le déménagement de sa famille et de tous ses biens d'un bout à l'autre du pays, mais le déménagement à l'édifice du chemin Star Top a donné à la DSFM un aperçu de ce qu'est un déménagement pour les familles des militaires. Les premières semaines, il y avait des boîtes partout. Tout le monde est



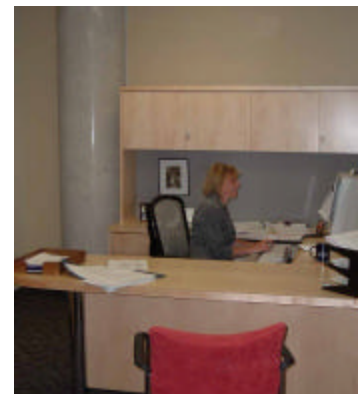
travail modulaires. Contrairement à notre ancien lieu de travail, tout le personnel est regroupé dans la même section. L'espace est dégagé, les bureaux sont bien éclairés, propres et fonctionnels. L'ascenseur fonctionne bien, les fauteuils sont ajustables et nous dis-



bureaux d'ici moins d'un mois et la DSFM est prête à s'atteler à la tâche.

Points d'intérêt

- Mise à jour sur la ligne d'information sur les missions 3
- Modifications au formulaire de 3
- Le Programme Principal A1
- Rapport sur la violence familiale au Canada 10



Du coq à l'âne -L'argent, l'argent et encore l'argent



Celine Thompson,
Directrice

Photo: Tecklesphoto.com

De tous les changements capitaux qui ont été introduits dans le Programme des services aux familles des militaires au cours des 18 derniers mois, aucun n'est plus contesté, n'engendre plus d'anxiété ou ne pique plus l'intérêt que le nouveau modèle de financement. On peut comprendre pourquoi. Nous savons que nous devons disposer de ressources adéquates pour être en mesure de fournir des services de qualité aux familles des militaires. Conséquemment, nous consacrons ce numéro du Bulletin de la DSFM à l'autre chose qui fait tourner le monde... l'argent.

Nous avons modifié notre façon d'aborder le financement en grande partie en réaction à l'évaluation du Programme des services aux familles des militaires terminée en 2002. Les nombreuses préoccupations alors exprimées ont fait ressortir toute une gamme d'enjeux allant de la déficience de la structure de reddition des comptes, l'arbitraire des affectations des ressources, qui sont fondées seulement sur les effectifs des FC, et l'affectation de ressources à des services non requis dans toutes les communautés.

Depuis longtemps, la pratique en vigueur consistait à toucher les fonds et à ne pas surveiller les dépenses. Cette pratique a aussi eu un impact sur la Direction qui ne connaissait pas les coûts de la prestation des services, et dans plusieurs cas, qui ne savait pas où les fonds étaient dépensés. En cette époque où la rigueur est de mise dans les pratiques de comptabilité des fonds publics, nous savions que nous devons changer notre façon de faire. D'ailleurs, durant nos consultations, bon nombre de CRFM/C et de membres des FC se sont fait l'écho de cette impression.

Les comptes rendus trimestriels des dépenses introduits au début de l'année financière et la demande de financement du PSFM (que tous les CRFM/C doivent soumettre avant le 1^{er} novembre prochain) constituent les premiers efforts que nous déployons pour redresser les déficiences en vigueur depuis longtemps. Le rapport trimestriel révèle où va l'argent et nous permettra d'affecter les surplus pour mieux servir la communauté des FC. La demande de financement du PSFM nous permettra de bien cer-

ner les besoins et d'affecter les fonds limités dont nous disposons de façon équitable selon les besoins de la communauté et les priorités des FC.

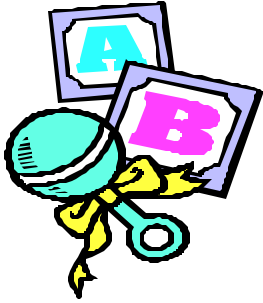
Au fil du temps, toutes ces initiatives permettront à la Direction d'établir les montants de référence des coûts réels et des montants requis pour assurer efficacement la prestation du Programme des services aux familles des militaires – ce que nous devons absolument faire pour acquérir la légitimité et la crédibilité nécessaire pour faire avancer le Programme.

Dans notre démarche vers une approche plus « mature », nous réalisons que la première année, le processus générera un certain niveau d'anxiété, d'incertitude et de spéculation. Nous travaillons diligemment pour surmonter ces difficultés et faire en sorte que le processus soit non seulement le plus rationnel et le plus simple possible, mais qu'il soit aussi transparent et objectif. N'oubliez pas que votre contribution ne doit pas seulement bénéficier à votre communauté, mais à l'ensemble du Programme.

Le ministre de la Défense nationale a nommé le Major-général D.W. Langton Chef de la direction de l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes au QGDN à Ottawa.



Mise à jour sur la Ligne d'information sur les missions (LIM)



La DSFM aimerait féliciter Christine Sulek, intervenante de la LIM, pour la naissance de sa fille Klara, arrivée en pleine santé au début d'août. Durant l'absence de Christine, Linda Orrell agit à titre d'interve-

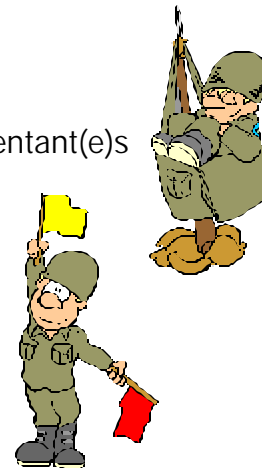
nante. Linda travaillait auparavant au Centre des services communautaires Vanier comme conseillère en emploi. Ses connaissances et son expérience seront un ajout important pour notre équipe.



Gestionnaires des opérations de la DSFM



Veillez noter que DSFM a changé le titre des Représentant(e)s régional(e)s. Le nouveau titre - Gestionnaire des opérations de la DSFM—prend effet immédiatement. Le changement a été fait pour mieux refléter le mandat et le domaine de responsabilités de ce poste.



Modifications au formulaire de commande en ligne des manuels d'ELS

Nous avons tout récemment apporté bon nombre de modifications au formulaire de commande en ligne des manuels d'ELS. Premièrement, les manuels sont maintenant commandés à l'unité, et non plus par groupe de cinq. Vous pourrez ainsi commander seulement le nombre de manuels dont vous avez besoin pour vos cours et n'aurez plus à entreposer les manuels excédentaires ni à vérifier si vous avez la dernière version. Deuxième-

ment, vous pouvez commander les certificats en ligne. Ils vous seront expédiés avec le reste de votre commande. Troisièmement, les modules 5 et 6 du cours d'anglais sont maintenant disponibles. Le délai d'expédition est plus long, car ils sont imprimés sur demande. Finalement, vous pouvez également commander la version CD des différents manuels à partir du site Web.

Il s'agit des modifications que vous remarquerez. Nous faisons

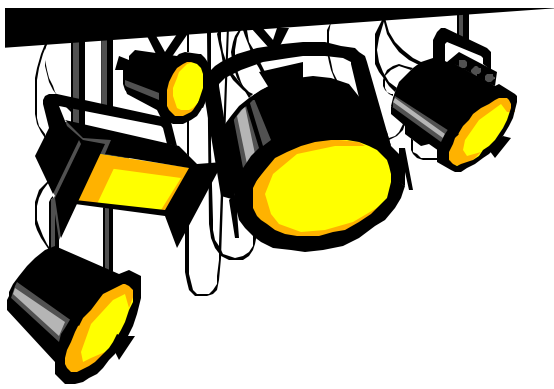
aussi des modifications derrière la scène. Le déménagement nous a fait réaliser que l'espace de rangement était très précieux. À l'avenir, nous imprimerons donc les manuels en petites quantités, selon la demande. Pour avoir un nombre suffisant de manuels sous la main, nous allons élaborer un système de gestion de l'information qui suivra automatiquement le niveau des stocks. Nous espérons que ces modifications amélioreront la prestation des services.

LA DSFM a un grand nombre de manuels en stock... et très peu d'espace de rangement.

COMMANDEZ VOS

MANUELS DÈS MAINTENANT!

<http://www.cfpsa.com/fr/resources/index.asp>



Le Programme Principal

Les répétitions sont terminées, le rideau s'est levé et les artistes sont en place. La transition du Programme de soutien aux familles des militaires (PSFM) est la grande priorité stratégique de la DSFM pour l'année 2004-2005. « Le programme principal » vous tiendra informé de tout ce qui se passe sur les différentes scènes afin de garantir le succès de la tournée.

Les coulisses

Premier niveau d'examen de la demande de financement

Le premier niveau d'examen de la demande de financement est similaire au processus que suit le conseil d'administration (CA) pour examiner et approuver le budget de l'organisation. Les membres du CA tiennent pour acquis que leur gestionnaire supérieur, le DE, possède l'expertise nécessaire et qu'il comprend bien les besoins de l'organisation et de la communauté qu'il dessert, ce qui influe directement sur sa capacité de présenter un budget détaillé. Le CA a donc la responsabilité de bien comprendre le budget et de prendre les décisions concernant les activités entreprises par l'organisation et le financement requis pour réaliser les priorités.

La demande de financement des CRFM/C a un but similaire. La demande est conçue pour donner à la DSFM des précisions sur les priorités de l'organisation et sur les postes budgétaires où elle projette concentrer les ressources pour les réaliser. Le premier niveau d'examen constitue la première étape (et la plus approfondie) de l'examen des demandes de financement des CRFM/C et vise à donner des renseignements détaillés et des garanties à la Direction et à tous les acteurs du PSFM.

Le premier niveau d'examen est effectué par les gestionnaires des opérations régionales (GOR) de la DSFM, qui le réalisent en deux étapes en suivant les critères énoncés dans le *PSFM : Paramètres de pratique*. La première étape est l'examen des demandes de financement. Chaque demande est examinée selon ses mérites et tient compte du contexte propre à sa communauté. La deuxième étape est effectuée par l'équipe des opérations régionales et est conçue pour garantir que les recommandations de financement de chaque CRFM/C respectent l'enveloppe budgétaire globale. À la fin de la première étape, après avoir atteint un consensus, l'équipe formule ses recommandations sur le financement.

L'équipe des opérations régionales effectue le premier examen en tentant de bien comprendre chacune des demandes de financement. Les membres de l'équipe déterminent l'admissibilité des activités et des dépenses proposées, évaluent la logique qui sous-tend l'exécution ou la non-exécution des services autorisés et vérifient si des partenariats communautaires et des chevauchements de services existent. Ils évaluent si le budget est raisonnable par rapport à la communauté en se fondant sur certains critères, dont le financement accordé antérieurement.

Durant l'élaboration de leur demande de financement, les CRFM/C doivent avoir en tête qu'il est important de travailler en étroite collaboration avec leur GOR. Si ce dernier connaît et comprend bien les motifs de la demande de financement, l'examen de premier niveau aura de meilleures chances d'être complet et raisonnable.

Les coulisses

Le cycle de financement – Le respect des délais est crucial, de la soumission de la demande à l’approbation des fonds

Comme il est mentionné dans le *PSFM : Paramètres de pratique*, la DSFM examinera les demandes de financement en trois étapes, chaque étape servant à vérifier et à confirmer la précédente. Pour que ce processus soit une réussite, les demandes de financement doivent être examinées et évaluées selon leurs propres mérites et comparées aux autres demandes. En conséquence, il est primordial que toutes les demandes soient soumises avant la date limite du 1^{er} novembre. Les demandes présentées après cette date retarderont tout le processus d’examen des demandes de financement, ce qui aura un impact sur tous les centres et non seulement sur ceux qui ont présenté leur demande en retard. (Veuillez noter le fait de ne pas avoir obtenu la signature du commandant local sur la copie papier de la demande de financement ne justifie pas que vous transmettiez la version électronique en retard à la DSFM).

Une fois que les trois étapes de l’examen décrites dans les paramètres sont accomplies, la DSFM informera les centres du financement approuvé avant le 30 janvier 2005. Nous prévoyons que cette communication précisera, dans une certaine mesure, la façon dont les fonds seront affectés aux postes de la gestion et de l’administration et les coûts associés à la coordination des services et à la prestation.

Lorsqu’ils auront reçu les fonds, les centres disposeront d’un mois pour soumettre leur entente sur la prestation des services et le budget trimestriel décrivant comment ils planifient affecter les fonds selon les paramètres établis par la DSFM. Nous répétons qu’il est primordial que les centres respectent les délais fixés par la DSFM afin que l’entente et le budget trimestriel soient examinés et les chèques préparés et émis avant le 1^{er} avril.

Il est facile de comprendre l’importance du respect des délais et leur incidence sur la suite des événements. La DSFM s’est engagée à faire fonctionner le processus et à veiller à ce que les centres reçoivent leurs fonds avant le 1^{er} avril 2005. Toutefois, la DSFM n’est qu’un des acteurs de cette production et doit compter sur chacun des autres. Si nous travaillons tous ensemble, comme les membres d’une même distribution, nous réussirons.



La DSFM a besoin de votre aide...

La DSFM doit avoir reçu toutes les demandes de financement avant le 1^{er} novembre 2004 pour respecter toutes les échéances fixées pour l'examen des demandes et l'attribution des niveaux de financement. Le fait de ne pas respecter la date limite aura des répercussions non seulement sur votre CRFM/C et votre communauté, mais sur vos collègues et les communautés militaires partout au pays. Si vous avez quelque difficulté que ce soit remplir la demande de financement, demandez dès maintenant l'aide de votre gestionnaire des opérations régionales.

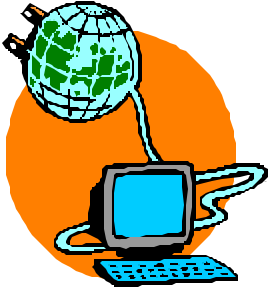
La date limite pour présenter les demandes de financement du PSFM est le 1^{er} novembre 2004.

Révision de l’admissibilité de la nourriture et des boissons

Pour faire suite à des commentaires formulés par certains CRFM par l’entremise des gestionnaires régionaux, la DSFM a réexaminé la désignation de la nourriture et des boissons à titre de dépenses non admissibles (voir la liste des dépenses non admissibles à page 18 du *Guide de l'utilisateur de la demande de financement*). La DSFM a déterminé que la décision demeurerait inchangée. La seule exception possible serait l’aide fournie en situation de crise à des membres de familles de militaires qui n’auraient pas accès à d’autres ressources.

Le côté cour

Vous pourrez bientôt remplir la demande de financement à partir de l'Internet



Plus tôt cette année, la DSFM a obtenu des fonds de Défense nationale en direct (DND) dans le but de créer un logiciel de gestion financière en ligne. Cet ambitieux projet est mené conjointement par la DSFM et la Section de gestion du site Web de l'ASPF. Durant la première étape, tous les gabarits utilisés dans le cycle de financement du PSFM, dont la demande de financement, l'entente sur la prestation de services, le budget trimestriel et le rapport trimestriel seront affichés sur le Web. Ensuite, toutes les fonctions d'établissement de rapports seront ajoutées pour les utilisateurs des CRFM/C et la DSFM. Ces rapports sont en élaboration. On prévoit y ajouter un sommaire financier et des données historiques ainsi que des outils qui aideront la DSFM à examiner, comparer et analyser l'information.

Vous vous demandez sans doute pourquoi ce projet se réalise maintenant? Pourquoi ne pas attendre d'avoir complété un cycle de financement? La réponse est que le programme DND ne pourra plus accorder de fonds après 2004-2005. Idéalement, nous aurions complété un cycle, évalué les gabarits et le processus, déterminé les modifications à apporter, puis élaboré le système en direct. Dans la réalité, l'élaboration du système en direct, même si elle reste un pas derrière, doit se concrétiser simultanément au processus existant.

Nous prévoyons donc remplacer les gabarits en format Excel que nous utilisons actuellement par ce système en direct dès le début du cycle de financement de 2005-2006. Grâce aux corrections et aux adaptations que nous y apporterons, nous prévoyons que le système en direct dépassera les limites des gabarits en format Excel et rendra beaucoup plus facile l'accomplissement des tâches liées aux mécanismes de financement pour toutes les personnes concernées. Surveillez le développement de ce palpitant projet au cours des six prochains mois.

Évaluation technique de la demande de financement en format Excel



Pour être en mesure de réaliser les ambitieux objectifs du projet de système en direct, la DSFM aimerait que vous formuliez vos commentaires sur la version Excel de la demande de financement. L'examen se limite aux aspects techniques des feuilles de calcul ainsi qu'à la préparation nécessaire pour la remplir, mais ne vise pas le contenu. L'évaluation constituera un suivi valable qui arrivera à temps pour l'évaluation des gabarits du système en direct. Nous prévoyons effectuer l'évaluation du contenu après que la DSFM aura terminé l'examen des demandes de financement. La DSFM sera ainsi en mesure d'évaluer les données recueillies en tenant compte du cycle complet de financement.

L'évaluation technique compte deux composantes. Premièrement, au début de novembre, nous afficherons un court questionnaire sur le site Web. Les CRFM/C pourront transmettre leurs commentaires à la DSFM au moment qui leur convient. Deuxièmement, un représentant de la DSFM tentera d'avoir des conversations en personne d'une durée d'environ une demi-journée avec les acteurs de centres choisis pour obtenir des renseignements plus détaillés. Si vous croyez avoir des commentaires valables à formuler, veuillez communiquer avec votre gestionnaire des opérations régionales d'ici le 30 septembre 2004.

Le côté jardin

Le cycle du financement-Entente de prestation de services, budget trimestriel et gabarits des rapports de 2005-2006

Après que la DSFM aura approuvé les budgets, les CRFM/C auront une certaine latitude pour décider de l'affectation des fonds approuvés. Si le montant approuvé diffère de celui indiqué dans la demande de financement, le centre pourra décider de modifier certains aspects de son plan de services. Le modèle d'entente de prestation de services que le CRFM/C doit remplir montrera à quels services les fonds de la DSFM sont affectés. Le gabarit de l'entente est lié au budget trimestriel dans lequel le centre indiquera le trimestre durant lequel les fonds de la DSFM seront dépensés. Les versements trimestriels effectués au compte du centre devraient refléter les montants projetés.

La DSFM a élaboré des gabarits pour les ententes de prestation de services et les budgets trimestriels et elle travaille à l'élaboration d'un guide d'utilisateurs. Nous prévoyons distribuer les deux documents plus tard cet automne. Les gabarits seront en format Excel et ressembleront à une version simplifiée de la demande de financement. Le document comprendra cinq feuilles de calcul, une pour la gestion et l'administration et une pour chacune des quatre catégories de service. Les centres dresseront la liste des activités offertes dans chacune des composantes de services, principalement en copiant et en collant l'information à partir de la demande de financement.

Les crédits trimestriels pourront être ventilés entre les postes budgétaires indiqués au budget trimestriel, soit la gestion et l'administration du centre, la gestion et la coordination de chacune des catégories de service et la prestation des composantes de service.

Le gabarit du rapport de 2005-2006 est différent de celui que nous utilisons pour l'année financière en cours. Contrairement à la version 2004-2005, les postes à inscrire au rapport sont déterminés et communs à tous les centres. La gestion des fonds sera ainsi plus facile dans tout le PSFM. De même, le centre fera rapport de ses dépenses réelles par rapport aux prévisions trimestrielles, au lieu de faire rapport sur le solde dégressif. Il sera plus facile de suivre l'état des surplus ou des déficits d'un trimestre à l'autre. Pour rationaliser le processus d'établissement de rapport, ce gabarit sera lié aux budgets trimestriels pour que seulement les dépenses réelles soient entrées manuellement.

Tout comme la demande de financement, l'entente sur les niveaux de service et le budget trimestriel sont conçus pour être le plus simple et le plus convivial possible et permettre la cueillette des renseignements nécessaires.

- 1) Préparation de la demande de financement**
- 2) Présentation de la demande de financement**
- 3) Examen des demandes par la DSFM**
- 4) Lettre d'approbation de la demande transmise par la DSFM au CRFM/C**
- 5) Présentation par le CRFM/C d'un budget trimestriel et d'une entente de prestation de services fondée sur le financement approuvé**
- 6) Présentation de comptes rendus trimestriels des dépenses**
- 7) Demande de rétention de l'excédent (facultatif)**

De Broadway

Les ressources à l'appui de la mise en œuvre du PSFM sont bien reçues

En vue de réaliser son engagement à bien réussir la mise en œuvre du *PSFM : Paramètres de pratique*, la DSFM a produit des outils et des ressources pour les CRFM/C, qui peuvent les utiliser au cours de leur planification stratégique, et pour les gestionnaires des opérations régionales de la DSFM, qui y ont recours durant leurs visites consultatives dans les CRFM/C. Ces ressources comprennent : une présentation en format PowerPoint en plusieurs parties qui explique tous les volets du Programme, de l'historique au cadre de reddition des comptes, des notes en contexte et des affiches qui expliquent le nouveau modèle de service. Selon les gestionnaires des opérations régionales de la DSFM, ces outils et ces ressources ont été accueillis très favorablement. Il ne fait aucun doute que les feuilles de travail du modèle de service et le guide de l'animateur ont été les favoris des utilisateurs.



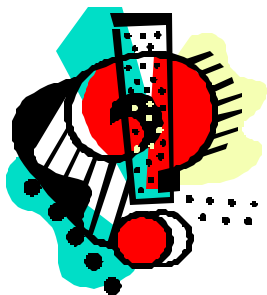
Sue McCormack, gestionnaire des opérations régionales de la DSFM estime que le résultat est professionnel et de grande qualité et l'attribue « au grand esprit de collaboration entre tous les membres de l'équipe de la DSFM ». Assurément, cela a été un effort considérable de revenir du forum sur le leadership appliqué au PSFM en avril et de s'atteler sans tarder à la production de tous les éléments requis dans un très court délai.

La lecture de certains commentaires suscite un grand enthousiasme chez les membres de la DSFM. Par exemple, Mike Spooner, directeur exécutif du CRFM Comox déclare : « nous avons trouvé que la visite et la trousse de l'animateur sont une façon très valable d'aborder la question...et nous les recommandons ». Certains

commentaires ont été entendus d'un bout à l'autre du pays, comme : « simple et direct » et « concis et facile à suivre ».

Les outils et les ressources ne sont pas les seuls motifs du succès des visites consultatives. Les gestionnaires des opérations régionales indiquent que tous les participants aux récentes visites sont arrivés dans un état d'esprit positif et bien préparés; ils avaient lu la documentation. Cela a grandement contribué au succès des séances d'orientation.

À Toronto, Cynthia Plant-Hansen présidente du CA du CRFM a déclaré que : « les membres du CA étaient très enthousiastes à l'idée de pouvoir assister à la séance et, par conséquent, très fiers d'être membres du comité ». Ce genre de commentaires donnent tout leur sens à nos efforts. De nombreux documents seront distribués au cours des prochains mois pour appuyer notre travail à l'endroit de la réalisation de notre objectif : « promouvoir et assurer la prestation de services communautaires qui consolident les forces des familles et des communautés des Forces canadiennes ».



Puisque vous l'avez demandé ...

Sur la demande de financement, qu'est-ce que j'inclus dans les frais de personnel et les assurances des employés?

Le montant que vous inscrivez au poste « Frais de personnel » de la demande de financement doit refléter ce qu'un poste particulier coûte à l'organisation. En effet, le salaire n'est pas le seul élément de ces frais, qui comprennent également les avantages monétaires, dont les cotisations de l'employeur au Régime de pensions du Canada (RPC), à l'assurance-emploi (AE) et, dans certaines provinces, au régime de soins de santé. Ces coûts, plus le salaire et tout autre avantage monétaire, constituent les frais de personnel du poste et c'est le total de ces montants qui devrait être inscrit dans la demande

(Suite page A6)

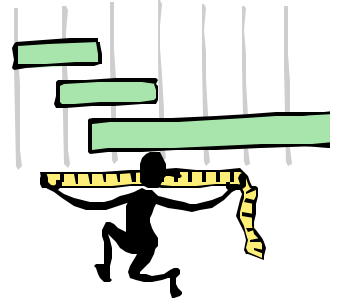
De Broadway

Mise à jour sur les priorités des indicateurs de services

Le 16 juillet 2004, la DSFM a envoyé un communiqué aux CRFM/C leur annonçant l'établissement de priorités concernant les indicateurs de service pour l'exercice 2005-2006. Dans le même document, la DSFM informait les centres de ce qui suit :

- 1) L'élaboration d'outils de cueillette de données et d'établissement de rapports sur les indicateurs était entreprise. La DSFM prévoyait distribuer ces outils ainsi que des documents de formation à la fin de l'automne.
- 2) Avant la fin d'août, la DSFM prévoyait ajouter à la liste des indicateurs de priorités qui mettraient l'accent sur les valeurs et les principes.

Au cours du processus d'élaboration des indicateurs des valeurs et des principes et de la trousse d'outils, la DSFM a décidé d'adopter le même processus que celui qu'elle avait observé durant l'élaboration du cadre de reddition des comptes du *PSFM : Paramètres de pratique*. Pour ce faire, elle a réuni un petit comité de référence formé de représentants des CRFM/C qui ont examiné et testé les ébauches de matériel et sollicité des commentaires. En tentant de fixer des dates de réunion (qui aura vraisemblablement lieu vers la fin d'octobre pour respecter les délais établis à l'origine), la DSFM s'est rendu compte que fixer une réunion durant cette période posait un problème, considérant l'échéance du 1^{er} novembre 2004 établie pour la présentation des demandes de financement. En conséquence, la DSFM prévoit maintenant terminer les indicateurs de priorités centrés sur les valeurs et les principes et la trousse d'outils vers la mi-décembre et donner la formation au début de la nouvelle année calendaire.

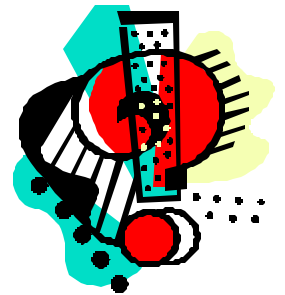


(Suite de page A5)
de financement.

Au poste budgétaire de la demande de financement intitulé « Assurance des employés », il faut inscrire seulement le coût de l'invalidité longue durée et de l'assurance vie collective. Ces avantages, qui étaient auparavant offerts par RBC par l'entremise de Modern Benefit Planning Brokers, sont maintenant offerts par Manuvie, par l'intermédiaire du courtier Halpenny Insurance Benefit Partners Limited. À l'heure actuelle, les CRFM* sont facturées mensuellement pour ces garanties d'assurance et ils soumettent à leur tour une facture à la DSFM qui rembourse seulement les coûts des employés admissibles. La demande de financement permettra à la DSFM de cesser les remboursements aux CRFM. Le montant à inscrire à la demande de financement devrait être le montant mensuel remboursé (selon les données antérieures), multiplié par douze mois.

La DSFM est consciente qu'il existe autant de système de ressources humaines et de rémunération qu'il existe de CRFM. Les centres qui offrent des régimes d'avantages supplémentaires (p. ex. soins médicaux et dentaires) devraient en inscrire les coûts sur une ligne distincte. *Si le CRFM/C a l'intention de demander des fonds à la DSFM pour compenser ces coûts, ou une portion de ces coûts, il faut alors inscrire les montants dans la colonne Fonds publics de la DSFM. Veuillez noter que la DSFM n'est pas obligée de payer ces dépenses supplémentaires, mais elle s'est engagée à examiner chaque demande de financement dans le contexte général des coûts en ressources humaines.* En conséquence, chaque demande de financement sera examinée individuellement en tenant compte de ses particularités et du contexte général de toutes les demandes ainsi que de la réalité, c'est-à-dire les fonds disponibles.

* Certaines exceptions existent : les CRFM/C qui, parmi leurs employés comptent du personnel des FNP qui donnent les services autorisés du PSFM, ou les CRFM du Québec, qui ont conclu une entente spéciale de remboursement pour se conformer aux lois provinciales régissant les avantages



Rapport sur la violence familiale au Canada

Direction des services aux familles des militaires

QUARTIER GENERAL
Celine Thompson, Director
(613) 992-0255
Thompson.CA@forces.gc.ca

Francine St-Amour
(613) 995-6792
St-Amour.FC@forces.gc.ca

Beverly Weber
(613) 992-7516
Weber.BJ@forces.gc.ca

LINE D'INFORMATION SUR LES MISSIONS
Michel Morency
(613) 995-8480
Morency.M@forces.gc.ca

Linda Orrell
(613) 995-5234
Orrell.LL@forces.gc.ca

ÉLABORATION DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES
Alla Ivask
(613) 992-9656
Ivask.AG@forces.gc.ca

Maureen Kellerman
(613) 992-1327
Kellerman.MEK@forces.gc.ca

Linda Tyrrell
(613) 992-1877
Tyrrell.LM@forces.gc.ca

OPÉRATIONS RÉGIONALES
Celeste Gotell
(613) 995-5608
Gotell.CM@forces.gc.ca

Madeleine Lafleur
32 65 446 018
Lafleur.M2@forces.gc.ca

Eva Marks-Maclsaac
(902) 893-7735
evamac@ns.sympatico.ca

Sue McCormack
(613) 634-9449
ontariorep@cogeco.ca

Jackie Specken
(780) 989-3479
prairierep@shaw.ca

Andrew Webb
(418) 828-0531
aiwebb@videotron.ca

**NOUS SOMMES SUR LE SITE WEB
WWW.ASPFC.COM/DSFM**

Le 6 juillet 2004, Statistique Canada a diffusé le rapport intitulé : La violence familiale au Canada : un profil statistique. Une description des principaux résultats est disponible sur le site Internet de Statistique Canada dans Le Quotidien au www.statcan.ca

Une version téléchargeable sans frais de La violence familiale au Canada

Des nouvelles du Forum du secteur bénévole et communautaire

Est-ce que les incidences des changements de la réglementation sur les organismes de bienfaisance qui ont été annoncés dans le budget fédéral de mars 2004 vous intéressent? Bob Wyatt, ancien vice-président de la Table conjointe sur la réglementation, a récemment donné une présentation sur ce sujet à Calgary. La présentation et les documents sont disponibles en anglais seulement à l'adresse : <http://www.calgarycvo.org/presentations.html>

Le Centre canadien de philanthropie (CCP) et le Regroupement des

est disponible en anglais et français sous Nos produits et services, les publications gratuites sur l'internet à www.statcan.ca. Les versions imprimées sans frais de La violence familiale au Canada sont disponibles au Centre national d'information sur la violence dans la famille (613) 957-2938 ou au numéro sans frais 1 800 267-1291.

organisations nationales bénévoles (ONB) lanceront en septembre une nouvelle organisation qui réunira des organismes de bienfaisance et sans but lucratif, le secteur privé et les gouvernements dans le but de favoriser le progrès social et de dynamiser les collectivités. Le CCP et les ONB sont à la recherche de personnes qui pourraient faire partie du premier conseil d'administration de la nouvelle organisation. Obtenez de l'information sur le genre de personnes recherchées et sur la façon de proposer des candidats à http://www.ccp.ca/building_new_fr.asp?#directors

Les documents suivants ont été diffusés par voie électronique à tous les présidents et directeurs exécutifs des CRFM/C entre le 1^{er} juin et le 31 août 2004. Si vous ne les avez pas reçus, veuillez communiquer avec Francine St-Amour à St-Amour.FC@forces.ca

Documents	File	Date
Soutien aux déploiements Opération père Noël	5390-1	1 juin 04
Liste des responsabilités des CRFM	5390-35	9 juin 04
Guide de l'animateur pour la mise en œuvre du nouveau modèle de service du PSFM	5390-35	15 juin 04
Annexes-guide de ressources et des bonnes pratiques	5390-6	21 juin 04
Bulletin de la DSFM juin 2004	5390-12	24 juin 04
Conduit de sondages dans la communauté et de recherches portant sur un déploiement particulier par les CRFM/C	5390-5	26 juillet 04

Si vous avez reçu ce courriel par erreur ou si vous ne désirez pas recevoir d'autres numéros du Bulletin de la DSFM, veuillez nous en informer par courriel.